

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le mardi 10 janvier 2017 au centre hospitalier de Salon de Provence

Personnes présentes :

Voir tableau Excel

Une trentaine de personnes ont été contactées, certaines se sont excusées.

Après un petit tour de table rapide de présentation de chacun des présents il est discuté des points suivants :

Avant propos :

- Il est ré-évoqué sans contestation l'adhésion du groupe à l'APSP-PACA
- Le groupe remarque avec satisfaction les différents horizons de travail des participants (libéral, EMSP intra, EMSP territoriale, réseau, SSR, USP) ainsi que des fonctions (IDE libérale, IDEC, Cadre...)
- Une discussion s'engage sur la nécessité ou non de chercher à agrandir le groupe. Il est convenu de ne pas chercher systématiquement à élargir le groupe mais à le faire connaître et accueillir les personnes intéressées au fil du temps et ceci quelque soit leur mode ou lieu d'exercice en région PACA. Une première discussion prometteuse s'engage sur la spécificité ou la spécialisation de l'IDE en soins palliatifs...
- Le groupe donne son accord pour 4 à 6 rencontres par an en alternance entre mardi et jeudi après midi.

L'objectif de cette première rencontre est de définir le premier thème de travail. Ceux-ci étant rappelé et discuté.

1° Travail avec les prestataires de service. Une discussion s'engage... Le rôle et les attitudes différentes des prestataires fait objet de débat, de même que les services ou établissements qui les sollicitent. Les libéraux expriment leurs inquiétudes. Cette discussion apporte une première idée d'un travail de réflexion. Certains orientent le choix du prestataire en fonction des infirmiers à domicile, d'autres préfèrent travailler avec 3 ou 4 prestataires en quand ils ont confiance pour un résultat satisfaisant pour le patient en privilégiant rapidité et qualité d'intervention.

2° Nous évoquons la problématique des transmissions entre services, établissements, domicile et institutions. Ce travail pourrait être relié à celui sur les Directives Anticipées. La nouvelle Loi Clayes-Leonetti ouvrant de nouveaux droits notamment en matière d'information. Il est précisé que l'idée n'est pas de travailler sur les travaux déjà existant mais de se demander comment l'information circule...si elle circule ! Certaines infirmières présentes ont déjà travaillé sur des fiches de liaisons et sont prêtes à les présenter. De même sous ce thème est évoqué les pratiques entre les différents réseaux sur les fiches SAMU. Le ressenti et l'efficacité semblent être différents.

3° Réflexion et transmission d'information sur le corps en post mortem. Outre l'aspect législatif, une information sur les pratiques mortuaires serait également souhaitable.

4° Un travail précédant sur les prescriptions anticipées personnalisée a été débuté il y a 2 ans qui mérite d'être poursuivi notamment en matière de législation, d'arbre décisionnel et du rôle de chaque acteur. L'aspect législatif est largement évoqué

Après un tour de table où les différents thèmes sont repris avec une certaine transversalité les thèmes 2 et 4 émergent. Il est alors décidé de privilégier le thème 4 et de finir le travail engagé précédemment.

Les prescriptions anticipées :

Chaque infirmière évoque sa manière de pratiquer avec les directives anticipées, l'application des protocoles semble différente selon les modalités d'exercice. Certaines équipes n'ont pas de système d'astreinte, d'autres n'utilisent pas les prescriptions anticipées ou les protocoles, d'autres ont des protocoles limités.

Pour la séance prochaine chaque personne présentera les prescriptions anticipées personnalisées sous forme papier ou power-point. De même chaque personne tente de rassembler des informations en matière de législation.

La séance est close à 17h autour de la traditionnelle galette des rois !

La prochaine rencontre se tiendra

Le mardi 14 MARS à 14h30

Au domaine de Tartay 350 Chemin de Tartay 84140 MONTFAVET dans la
salle de réunion du rez- de chaussée.

Pour accéder au domaine : sortie autoroute Avignon Sud 50 mètres après le péage il y a un chemin à droite entre deux glissières le prendre faire 30 mètres (il est en pente) et tourner à droite suivre le chemin, au bout tourner à gauche et on arrive face au mas de Tartay où à gauche se trouve un grand parking pour se garer. Tel du réseau 04 32 74 04 11.

A noter dès à présent la rencontre du 8 juin 2017 à la SEYNE SUR MER (Prévoir les maillots !!!)

Nous restons à votre disposition pour tous compléments d'informations. N'hésitez pas à transmettre autour de vous et dans la région PACA.

Cordialement

Pour le groupe : Philippe